



## **L'Alternance en Midi-Pyrénées**

### **Intervention Daniel Thébault, Président du MEDEF Midi-Pyrénées**

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui au Belvédère pour vous présenter ce que le MEDEF Midi-Pyrénées, avec le soutien de ses 8 Medef départementaux et de la vingtaine de branches professionnelles qu'il fédère en région, met en œuvre en faveur du développement de la formation des jeunes.

J'en éprouve d'autant plus de plaisir que 2 représentants de branches, et pas des moindres, Jean Luminet, Président de l'Union des Métiers de la Métallurgie de Midi-Pyrénées, et Alain Carré, Président d'honneur de la Fédération Régionale du Bâtiment Midi-Pyrénées, ont accepté de se joindre à moi.

Je ne voudrais pas oublier la CCIR avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années sur le sujet. Pour ne citer qu'une action partenariale phare, rappelons que Midi-Pyrénées est à l'initiative des Trophées de l'Alternance, qui se décernent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire français. Il ne faut pas oublier non plus les nombreuses opérations de promotion et de découverte des métiers, actions que nos 2 structures mettent en œuvre depuis longtemps dans le cadre de la Relation Ecole Entreprise.

Bien entendu, je n'oublie pas le Conseil Régional, la Direccte, le Pôle Emploi, partenaires incontournables, dès qu'il s'agit de contrats en alternance.

### **L'alternance : 2 contrats complémentaires pas concurrents**

Pour mémoire, je rappelle qu'il existe 2 types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Certains pourraient s'étonner du fait que les partenaires sociaux aient souhaité que 2 mesures identiques, voire concurrentes, cohabitent. Mais tel n'est pas le cas. Bien au contraire !

Ce sont 2 contrats de travail, car ne l'oublions pas, l'alternance est avant tout une affaire de recrutement, différents et parfaitement complémentaires :

- Si le premier est tourné vers la formation, le second l'est vers l'emploi.



- Quand le premier s'appuie fortement sur les C.F.A., le second laisse le libre choix de l'organisme de formation.
- L'apprentissage peut s'adresser à de très jeunes gens (dès 16 ans et dans certains dès 15 ans !). Son objectif reste centré sur l'obtention d'un diplôme.  
Le contrat de professionnalisation, quant à lui, peut cibler des gens plus âgés, des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, mais aussi des séniors, comme on qualifie maintenant les personnes de plus de 45 ans, et ceci afin d'obtenir des qualifications et des compétences complémentaires, nécessaire coup de pouce pour trouver un emploi pérenne.

### **Quelques données de cadrage**

Ainsi en Midi-Pyrénées, **16 à 18 000 contrats en alternance** se signent chaque année. Ces résultats varient peu sur les 10 dernières années.

Les années où la situation économique est bonne, les chiffres peuvent flirter avec les 23 000 signatures, comme cela a été le cas en 2007.

Les années plus marquées par une période de crise, les chiffres peuvent redescendre en dessous de la barre des 15 000 contrats comme en 2005.

Mais la plupart du temps, ce sont quelques 12 000 contrats d'apprentissage ou encore 6 500 contrats de professionnalisation qui se signent. Ainsi, **18 500 personnes bénéficient d'un contrat en alternance**, comme cela a été le cas en 2010.

2011 s'annonçait plutôt comme une bonne année : au 1<sup>er</sup> semestre, les licenciements économiques reculaient, les courbes de l'emploi s'orientaient vers la hausse. Mais depuis 2 mois, un climat morose s'installe, ce qui peut laisser présager un certain ralentissement de l'emploi pour la fin de l'année. Mais je vais laisser la parole à l'Etat, à la Région et à la CCIR afin qu'ils confirment ou infirment ce ressenti de la part des entreprises.

*La parole aux partenaires :*

- *DIRECCTE Midi-Pyrénées : Mme **Catherine D'hervé**, Directrice*
- *Région Midi-Pyrénées : Mme **Janine Loidi**, Conseillère Régionale, Présidente de la commission emploi formation professionnelle et apprentissage*
- *Pole Emploi Midi-Pyrénées : Mme **Chantal Ferrali**, Chef de cabinet*
- *CCIR Midi-Pyrénées : M **Christian Jouve**, Directeur Général*

Il faut voir qu'au-delà de ces 20 000 jeunes que les entreprises embauchent chaque année par le biais d'un contrat en alternance, c'est tout un travail de sensibilisation, d'information et de communication qui est mené par le MEDEF Midi-Pyrénées et l'ensemble des partenaires.



## Histoire et persévérance

Pour ne parler que du MEDEF Midi-Pyrénées, cet engagement ne date pas d'hier :

**En 2001, la première cellule régionale « CAP sur l'Avenir, Cap sur les jeunes »** était lancée. Depuis, tous les 3 mois, l'ensemble des partenaires de l'alternance, MEDEF, Etat, Rectorat, Région, grandes entreprises, OPCA, CFA, ..... échangent sur l'alternance, l'orientation et l'emploi des jeunes. Il faut savoir que cette réunion, largement portée par Martine Le Guennec, coordonnatrice régionale de la formation professionnelle, initiée par le National, ne s'est maintenue qu'en Midi-Pyrénées. Elle réunit à chaque fois entre 30 à 40 partenaires.

Plus récemment, en **2008, nous avons édité et distribué 100 000 exemplaires d'un guide intitulé « 50 métiers qui recrutent en alternance »**. Cette action n'a été qu'un premier pas vers un partenariat avec la Dépêche du Midi, qui depuis ne s'est pas démenti : en 2012, et grâce à la complicité des branches professionnelles qui soutiennent le projet, nous souhaitons sortir la 5<sup>ème</sup> édition du supplément du Dimanche « Formations et Métiers d'avenir », qui présente aux jeunes et à leurs familles les métiers porteurs d'emploi, ainsi que les moyens d'acquérir les compétences nécessaires à leur exercice.

**En 2011**, c'est une communication essentiellement dirigée vers les entreprises que nous avons choisie de mener avec la **construction d'un site internet, exclusivement dédié à l'alternance**. Ce site, initié et financé intégralement par le MEDEF, n'invente rien. Réalisé par notre chargée de missions, Nadine ANTIPOT, son principal mérite est de concentrer, de recenser l'information qui existe un peu partout sur le net et qui concerne l'entreprise. Les explications y sont traduites en langage entreprise si je puis dire, et des renvois sont systématiquement effectués sur les sites de nos partenaires que sont l'Etat, la Région mais aussi le Carif-Oref, les branches, les OPCA, ...

**Le site alternance : [www.medef-midipyrenees-alternance.com](http://www.medef-midipyrenees-alternance.com)**

Ainsi le site est articulé autour de 5 espaces :

- **La page accueil** est plus particulièrement dédiée à une analyse des textes, aux informations de dernière heure, ...
- **Les pages Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation** présentent quant à elles les contrats, partant de l'information la plus synthétique pour aller vers la plus complète. Toujours en langage entreprise, toutes les informations s'appuient sur des renvois vers les textes de loi ou les partenaires concernés (Conseil régional, branches, opca, Cci ...)
- **Les pages entreprises** sont écrites dans un souci de concret, et donnent par exemple des comparatifs chiffrés des coûts, les montants des aides possibles, ....



- **Les pages candidats** ont comme message central « bien choisir son orientation, c'est bien choisir son métier ». Ce n'est pas forcément là que les candidats aux contrats en alternance trouveront un contrat ou des entreprises, mais au moins auront-ils les informations nécessaires pour rendre cette recherche plus facile, plus fertile.
- Enfin, **les pages Documentation** sont là pour apporter un supplément d'information, tant pour les entreprises (valeur du Smic, chiffre de l'alternance, ...) que pour les jeunes (fiches métiers, adresses de sites d'information sur les métiers, ...).

## **2012 : lever les freins à l'alternance**

**Enfin, pour l'année à venir**, un travail sera mené en Midi-Pyrénées, avec la Direccte et OPCALIA, afin **de lever certains freins au développement de l'alternance, freins qui existent à l'intérieur même de l'entreprise.**

En effet, l'étude précédente, qui a été menée en 2010 auprès des 300 entreprises régionales sur leur pratique en matière d'alternance, a montré que l'entreprise pouvait développer en son sein des freins au développement de l'alternance, et notamment au niveau de la hiérarchie intermédiaire. C'est pourquoi les 3 partenaires souhaitent mener une étude approfondie afin de mieux appréhender ce constat et surtout proposer une solution aux entreprises afin de le dépasser.

Il n'y a pas que le MEDEF Midi-Pyrénées qui travaille au développement de l'alternance, auprès des entreprises et des jeunes. Les branches aussi, font beaucoup en la matière. C'est pourquoi je vais laisser la parole à Jean Luminet et Alain Carré afin qu'ils vous montrent ce dont sont capables de concevoir, que dis-je, d'inventer les entreprises pour amener à elles les compétences, les aptitudes dont elles ont besoin aujourd'hui mais aussi demain.